



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

Protocole sanitaire : pour le ministre, tout va bien et pour les lycées c'est « débrouillez-vous » !

Le ministre de l'Éducation a annoncé jeudi soir un renforcement du protocole sanitaire au lycée en privilégiant un "accueil en demi-groupes", "par niveau" ou "le travail à distance un ou deux jours par semaine". Face à la mobilisation des collègues et des élèves de nombreux-euses chef-fes d'établissement avaient déjà opté pour cette organisation et le ministre n'avait donc pas d'autre choix.

Oui il est prioritaire de réduire les effectifs par classe comme la CGT Éduc'action le revendique depuis le printemps, mais nous dénonçons cette organisation ministérielle hybride choisie aujourd'hui (50% d'enseignement en présentiel et 50% en distanciel). C'est une charge supplémentaire de travail pour les équipes enseignantes.

La CGT Éduc'action affirme que d'autres choix sont possibles et que le présentiel doit rester la priorité avec des mesures sanitaires exigeantes. Pour cela, la CGT Éduc'action continue de revendiquer des cours en effectifs réduits en recrutant massivement des personnels (recrutement de tou-ttes les admis-es sur listes complémentaires, des admissibles aux concours internes et réemploi de tou-ttes les non-titulaires) et en réquisitionnant des locaux permettant l'accueil de tou.tes les élèves.

Concernant l'annonce de l'aménagement des épreuves du bac (annulation des évaluations communes de première et Terminale qui passeront en contrôle continu et maintien des épreuves terminales d'enseignements de spécialité en mars), la CGT Éduc'action rappelle qu'elle est opposée à ces évaluations E3C, source d'iniquité et négation du diplôme national. Elle exige leur transformation en épreuves terminales, l'annulation de la tenue des épreuves de spécialités en mars et la prise en compte par le ministre de la dégradation des conditions d'enseignement en les repoussant au mois de juin.

Si Jean-Michel Blanquer, sous la pression des lycéen-nes et des personnels, a dû adapter le protocole, il reste silencieux sur d'autres problématiques pour les collèges, les écoles et les lycées professionnels. Il ne dit rien sur ces derniers où la « continuité pédagogique » pénalise particulièrement les élèves, sur les conditions d'accueil et d'enseignement en ateliers ou les périodes de stage. De façon plus générale, rien sur les problèmes d'aération, de cantine, d'internat, d'alternance des groupes en lycées et de prise en charge en dehors des cours en présentiel (et donc avec des personnels supplémentaires) ou d'augmentation du nombre de personnels des collectivités.

Il est inadmissible que le ministre se dédouane de ses responsabilités et renvoie l'organisation aux instances locales et aux personnels de direction. Il est responsable de l'impréparation à laquelle nous sommes confronté-es. La CGT Éduc'action exige une dotation d'urgence en personnels et locaux pour ne pas laisser les élèves isolé-es, un cadrage national sur les dédoublements en classe et un travail sur les programmes. Elle refuse toute volonté d'imposer le doublement de la charge de travail des enseignant-es en ajoutant des cours en distanciel à leur service hebdomadaire de cours qui reste maintenu. Elle exige également des moyens pour réduire les effectifs en collège et dans les écoles.

Parce ce que nous connaissons nos métiers, la CGT Éduc'action appelle les personnels à se réunir afin de rédiger des cahiers de revendications dans les écoles, collèges, lycées et services. Elle appelle aussi à participer massivement à la grève nationale du mardi 10 novembre.

Montreuil, 06 novembre 2020